

CYCLE DE FORMATIONS A L'AMENAGEMENT DURABLE
- DEMARCHE ECOQUARTIER

Sensibilisation à l'aménagement durable et à la démarche Écoquartier

Pour vous inscrire : <http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/et> cliquez sur « rechercher et s'inscrire »
Aide sur l'inscription en ligne [ici](#)

Cette action fait partie du cycle de formations à l'aménagement durable « Démarche Ecoquartier » mis en œuvre par la DGALN pour les agents en poste sur ces missions.

Vous trouverez en annexe l'ensemble des actions du parcours avec le lien intranet : <http://intra.dgaln.e2.rie.gouv.fr/les-parcours-de-professionnalisation-r5134.html>

Vous pouvez consulter les offres de formation de la DGALN sur le site intranet : <http://intra.dgaln.e2.rie.gouv.fr/l-offre-de-formation-pour-les-services-r4388.html>

Vous pouvez consulter l'ensemble des offres de formation ministérielles sur le site intranet du CMVRH : <http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/>

QUAND ? 4 mars 2021

date limite d'inscription
1er février 2021 (auprès du CVRH)

OÙ ?

CHAMPNIERS (CHARENTE 16)

salle des fêtes du bourg - rue des Autours-
le bourg- 16430 CHAMPNIERS

vos contacts à la DGALN

maîtrise d'ouvrage : [DHUP/AD4](#)
chef de projet : KELLERHALS HOSSO François
francois.kellerhals@developpement-durable.gouv.fr

DGALN- Sous-direction de la performance
Rémy BLANES – Responsable du pôle national de formation
Marie-France GARCINI – cheffe de projet formation

vos contacts au CVRH

chef(fe) de projet : [Céline REIX](#)
celine.reix@developpement-durable.gouv.fr

assistant(e) de formation : Patricia POUPINEAU

les objectifs de la formation

- Décliner les conditions de réussite d'un projet d'aménagement
- Connaître les bases permettant d'appréhender et de porter la politique de l'aménagement opérationnel durable des territoires,
- Partager autour de ce sujet les cultures professionnelles différentes en les enrichissant des visions croisées de l'État et des collectivités
- Mobiliser le réseau et les outils collaboratifs créés en continu par les partenaires du club EcoQuartier

le public concerné – les pré-requis

Services de l'État (DREAL, DDT, UDAP, SGAR, Services locaux des agences nationales...) concernés pas les sujets suivant :

- EcoQuartier ; ville durable ; EcoCité ; aménagement ; planification ; développement durable ; habitat, NPNRU ; revitalisation des centres-bourgs ; conseil aux territoires ; environnement, transition énergétique, biodiversité, et nature en ville.

Collectivités et partenaires :

- Élus , agents de services techniques de collectivités
- Chefs de projet du programme de revitalisation des centres-bourgs
- Équipes projets de PRU et NPNRU
- Sociétés d'économie mixte, aménageurs
- CAUE, agences d'urbanisme, parcs naturels régionaux
- Services Territoriaux de l'Architecture et du Patrimoine

CONTEXTE

Collectivités en milieu rural, centres-bourgs, villes moyennes, grandes villes, métropoles : **chaque territoire, quels que soient sa taille, son histoire, son contexte, est en mesure de s'engager vers un projet de territoire plus responsable et solidaire.** Cette formation est une première étape pour sensibiliser les collectivités à s'engager dans la démarche EcoQuartier.

La démarche EcoQuartier est élaborée autour de 4 dimensions et de 20 engagements qui ont pour vocation d'interroger et de guider l'ensemble des acteurs tout au long du projet.

Un ÉcoQuartier est un projet d'aménagement qui intègre tous les enjeux et principes d'aménagement durable de l'échelle du quartier à l'échelle du territoire :

- La gouvernance partagée et la co-construction : les ÉcoQuartiers sont des projets collectifs. Parce qu'ils doivent répondre aux besoins de tous, leur gouvernance mobilise tous les acteurs du territoire, du citoyen à l'élu, et doit proposer les outils de concertation et de suivi pour garantir la qualité du projet dans la durée et à l'usage ;
- la contribution à l'amélioration du quotidien, par la mise en place d'un cadre de vie de qualité, sain et sûr pour tous les habitants et usagers de l'espace public ou privé, et qui favorise le lien social ;
- la participation au dynamisme économique et territorial, grâce à la diversité des fonctions et à la diversité sociale, avec offre adaptée de mobilité propice au développement d'alternatives à la voiture individuelle ;
- La promotion d'une gestion responsable des ressources et de l'adaptation au changement climatique, intégrant les préoccupations liées à la place de la Nature en ville.
- Du plan ville durable au lancement du label national fin 2012, ce sont plusieurs années de travail qui ont permis la construction collaborative d'une démarche partagée, qui s'améliore en continu pour mieux correspondre aux attentes des collectivités et porteurs de projets.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Intervenants :

- KELLERHALS HOSSO François - DGALN
- Elsa Preiss - DREAL Nouvelle-Aquitaine – Site de Limoges
- Témoignages d'élus (nom des collectivités à confirmer)

Programme prévisionnel de la journée :

- Aménagement durable : Comprendre pour agir :

Qu'est-ce que c'est ? Quelles formes ?

Témoignages en dialogue sur gouvernance et projet (dimension 1 EQ)

Clôture matinée avec la présentation d'Aides-territoires et ADDNA

- La démarche Eco Quartier :

Représentations de la démarche EcoQuartier

Le Référentiel, la labellisation, la plateforme, etc...

Témoignage en dialogue sur les projets (dimensions 2, 3 et 4 EQ)

BULLETIN D'INSCRIPTION
PNF DGALN 2021 - Action n° 21-232
(à retourner au CVRH au plus tard le jour de la date de limite d'inscription
par courriel : celine.reix@developpement-durable.gouv.fr

LA FORMATION : CYCLE DE FORMATIONS A L'AMENAGEMENT DURABLE
- DEMARCHE eCOQUARTIERS

Sensibilisation à l'aménagement durable et à la démarche Écoquartier

CVRH concerné : **TOURS**
 Chef(fe) de projet : **Céline REIX**
 Assistant(e) : **Patricia POUPINEAU**
 Dates de la formation : **4 mars 2021**
 Date limite d'inscription : **1er février 2021**

Catégorie d'action de formation : (cocher la case informatiquement)

T1 – adaptation immédiate au poste de travail
 T2 – adaptation à l'évolution prévisible du métier
 T3 – développement de ses qualifications ou acquisition de nouvelles qualifications
 Le stagiaire utilise son compte personnel de formation (C.P.F.) : oui non

LE CANDIDAT (à renseigner dans les cases informatiquement)

Nom Prénom Sexe (H/F)
 Service (DREAL, DDT...) N° du département du service
 Grade
 Fonctions
 Date de prise de fonction
 Adresse courriel

Catégorie fonction publique					
A+ <input type="checkbox"/>	A <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/>	OPA <input type="checkbox"/>	Contractuel <input type="checkbox"/>
Statut d'origine du demandeur					
MTE-MCT-M <input type="checkbox"/>	MAA <input type="checkbox"/>	Autre Min. État <input type="checkbox"/>	Collectivité <input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>	

Motivations et attentes de l'agent : (à renseigner dans les cases informatiquement)

Je m'engage à suivre l'intégralité de la formation	Date et signature de l'agent
Avis favorable <input type="checkbox"/> réservé <input type="checkbox"/> défavorable <input type="checkbox"/>	Date et signature du supérieur hiérarchique
Priorité 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/>	Visa du responsable RH ou formation du service